

28/04/24 10:06

TR: enquête publique desserte-Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du Commissaire enquêteur,

Voilà des années que le projet de déviation est discuté.

A l'heure où la sauvegarde des terres agricoles est un sujet majeur, nous décidons de construire dessus. Construire une route pour permettre aux vacanciers d'arriver plus vite sur nos côtes? Probablement pas, la déviation ne fera que déplacer les ralentissements.

A l'inverse la déviation anéantira les commerces de proximité de Ste Gemmes la Plaine, dégradant les services proposés aux administrés.

Pour fluidifier le trafic sur 3.5 mois et déplacer les ralentissements, sommes-nous sérieusement prêt à détruire des écosystèmes, tuer des commerces de proximité mais aussi des entreprises agricoles, que nous devrions chercher à sauvegarder au lieu de leur ajouter une incertitude supplémentaire dans un contexte déjà extrêmement difficile. La réponse doit être NON sans aucune hésitation.

Raphaël Vequaud